

ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE THÉÂTRE

Présentation de l'atelier 2018-2019

Objectifs

L'Atelier de Pratique Artistique Théâtre du lycée La Pléiade vise à faire découvrir aux élèves les bases de l'art dramatique et du jeu : corps, voix, intention, respiration, placements dans l'espace, appropriation d'un texte, etc., en mettant au centre des apprentissages le plaisir du jeu.

Les élèves de l'Atelier sont amenés à la fois à pratiquer l'art dramatique et à fréquenter les théâtres en participant à des sorties culturelles organisées par les enseignants. Le Théâtre National Populaire de Villeurbanne, Centre dramatique national, est notre partenaire.

A qui s'adresse cet atelier ?

L'Atelier théâtre s'adresse aussi bien à celles et ceux qui souhaitent développer une pratique théâtrale personnelle qu'aux élèves soucieux de gagner en confiance et en assurance à l'oral.

L'Atelier est ouvert à tous les élèves volontaires, qu'ils aient déjà une expérience dans ce domaine (atelier théâtre au collège, pratique extra-scolaire) ou qu'ils soient novices en la matière. La seule exigence attendue est l'assiduité des élèves, essentielle pour constituer un groupe et monter des projets.

Déroulement de l'année

→ Au premier trimestre (septembre-novembre), l'Atelier est animé par deux professeurs de Lettres-Théâtre, à raison d'une heure par semaine (13h-14h). Le jour de la semaine sera fixé en fonction des emplois du temps et disponibilités de chacun. Selon les effectifs, deux groupes pourront être formés sur deux jours différents dans la semaine.

→ A partir du deuxième trimestre, l'Atelier est co-animé à raison de 30 heures par une comédienne professionnelle, en partenariat avec le TNP. Des séances de 3h auront lieu 10 mercredis de 12 h 30 à 15 h 30. (Cantine du lycée ouverte le mercredi). Les professeurs pourront continuer à animer l'Atelier d'1 heure les semaines où la comédienne n'intervient pas.

→ 3 sorties et spectacles en soirée sont proposés aux élèves dans l'année, dans le cadre d'un abonnement au TNP (paiement par la carte Pass Région).

→ A la fin de l'année, les élèves pourront présenter leur travail à un public, en choisissant la forme qu'ils préfèrent : répétition publique, présentation finale, ...

Parcours scolaire

L'Atelier de Pratique Artistique n'est pas une matière notée ni coefficientée dans le bulletin. En revanche, une appréciation est inscrite sur le bulletin scolaire.

De plus, la participation à l'atelier théâtre à partir du 2^{ème} trimestre est inscrite et valorisée dans le Livret scolaire de l'élève (dossier consulté post-bac).

Les élèves de l'Atelier peuvent envisager sereinement de s'inscrire à l'option facultative Théâtre au baccalauréat, en Terminale. L'Atelier est vivement conseillé pour préparer cette option.

Inscriptions

Une préinscription est faite lors des réinscriptions en fin d'année (élèves de 1^{ère} et T^{le}) ou des inscriptions (élèves de 2^{nde}). Voir fiches d'inscription (case à cocher).

Une inscription définitive sera faite au mois de septembre, après une séance de découverte.